

F **Prise télécommandée 230 V**
p. 2

I **Presa telecomandata 230 V**
p. 16

D **Fernbedienbare
Funk-Schaltsteckdose 230 V**
S. 29

E **Toma radio-comandada 230 V**
p. 43

NL **Stopcontact met
afstandsbediening 230 V**
p. 57

GB **230 V remote-controlled socket**
p. 71

L3561F

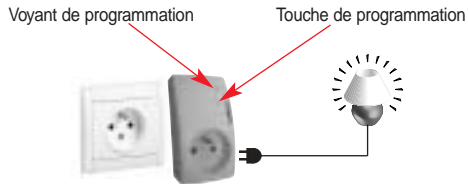


Sommaire

Présentation	2
Installation	6
Apprentissage	7
Programmation	8
Programmation optionnelle des modes de fonctionnement.....	8
Retour en programmation usine.....	11
Essais réels	11
Que faire si... ?	11
Garantie Logisty et conditions d'extension	12
Caractéristiques techniques	14

Présentation

La prise télécommandée 230 V Logisty est équipée d'une prise électrique femelle qui permet, une fois intercalée entre le secteur et un appareil électrique de pouvoir le piloter à distance.



La touche et le voyant de programmation ont deux fonctions distinctes :

	Voyant	Touche
Pendant 5 minutes suivant le branchement au secteur	Aide visuelle à : <ul style="list-style-type: none"> • l'apprentissage • la programmation Indique l'état de l'appareil piloté. <ul style="list-style-type: none"> • Voyant allumé : activé • Voyant éteint : désactivé 	Permet : <ul style="list-style-type: none"> • l'apprentissage • la programmation
Passé 5 minutes suivant le branchement au secteur	Indique l'état de l'appareil piloté. <ul style="list-style-type: none"> • Voyant allumé : activé • Voyant éteint : désactivé 	Pilote directement l'appareil selon le mode de fonctionnement choisi



L'apprentissage et la programmation doivent se faire appareil désactivé (voyant éteint).









Une fois les 5 premières minutes passées, il suffit de désactiver l'appareil, débrancher et rebrancher la prise pour repasser en mode apprentissage/ programmation.

Vous pouvez réaliser au choix les applications de commande à distance décrites dans les pages suivantes.

- **Mode Marche/Arrêt (Application 1)** : commander un éclairage ou un appareil électrique 230 V à l'aide du clavier, ou de la télécommande avec activation et désactivation de l'appareil à chaque appui sans limitation de durée.




Attendre 2 s entre deux appuis (temps d'inhibition après l'appui sur une touche).

Type de commande	Activation de l'appareil électrique	Désactivation de l'appareil électrique
	Appui sur la touche programmée sur la fonction Lumière 	2 ^e appui sur la touche programmée sur la fonction Lumière 
	Appui sur la touche lumière  ou sonnette programmée sur la fonction Lumière 	2 ^e appui sur la touche lumière  ou sonnette programmée sur la fonction Lumière 

Cette application est par défaut programmée en usine.

Pour pouvoir aussi piloter l'appareil par la touche de programmation :

	Appui sur la touche de programmation	2 ^e appui sur la touche de programmation
---	--------------------------------------	---









F

- **Mode minuterie (Application 2)** : commander un éclairage ou un appareil électrique 230 V à l'aide du clavier, ou de la télécommande avec arrêt automatique au bout de la durée programmée.




Attendre 2 s entre deux appuis (temps d'inhibition après l'appui sur une touche).

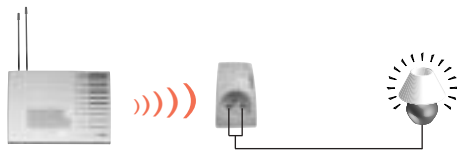
Cette application nécessite de programmer la prise télécommandée (cf. chapitre "Programmation optionnelle des modes de fonctionnement").

Type de commande	Lancement de la minuterie	Arrêt de la minuterie
	Appui sur la touche programmée sur la fonction Lumière 	2 ^e appui sur la touche programmée sur la fonction Lumière 
	Appui sur la touche lumière  ou sonnette programmée  sur la fonction Lumière	2 ^e appui sur la touche lumière  ou sonnette programmée  sur la fonction Lumière

Pour pouvoir aussi piloter l'appareil par la touche de programmation :

	Appui sur la touche de programmation	2 ^e appui sur la touche de programmation
---	--------------------------------------	---

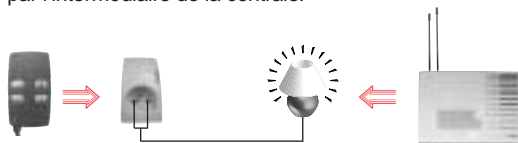
• **Mode simulation de présence (Application 3) :** simuler une présence par la commande aléatoire d'un éclairage ou d'un appareil électrique 230 V. Dans ce mode de fonctionnement, la prise télécommandée est pilotée aléatoirement par la centrale et uniquement lorsque celle-ci est en Marche totale.



Cette application est cumulable avec l'application 1 ou 2 **et nécessite de programmer la prise télécommandée (cf. chapitre "Programmation optionnelle des modes de fonctionnement")**.

Fonction disponible uniquement avec une centrale L3305 ou L3310 sur laquelle l'option Simulation de présence a été activée (cf. Guide d'installation de la centrale).

Exemple : pour pouvoir commander un éclairage par l'intermédiaire de la prise télécommandée en mode marche arrêt à l'aide d'une télécommande et simuler une présence toujours en allumant ce même éclairage par l'intermédiaire de la centrale.



La télécommande et la centrale doivent avoir le même code radio.



Prendre le maximum de précautions dans le choix et la disposition des éclairages utilisés pour la simulation de présence (en particulier pour les lampes halogènes). Une fois allumés, ces éclairages ne doivent pas perturber les détecteurs de mouvement du système d'alarme en marche et déclencher de fausses alarmes, ni risquer de provoquer un incendie.

Installation

Installer la prise L3561F en la raccordant à une prise secteur 230 V - 50 Hz (16 A) protégée et sectionnable puis, brancher sur la prise électrique femelle l'appareil à piloter.

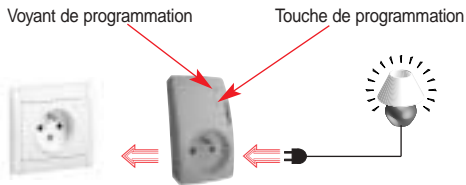
La prise télécommandée doit être installée :

- exclusivement à l'intérieur de l'habitation,
- à plus de 5 m de la centrale, du transmetteur téléphonique, de la sirène d'alarme ou d'un autre récepteur de commande,
- à plus de 1,5 m de l'appareil à commander si celui-ci est susceptible de générer des parasites (néon, flash...).

Vous pouvez maintenant passer à l'étape apprentissage



Il est possible d'effectuer l'apprentissage et le paramétrage sur une table en raccordant la prise télécommandée à une rallonge. Le fait de débrancher la prise n'efface rien.



Puissance de sortie cumulées maximales :


Lampe halogène 230 AC	500 W
Lampe halogène TBT 12 V	1500 W
Lampe incandescente	1500 W
Ampoule basse consommation	450 W
Tube fluorescent	400 W

Apprentissage

L'apprentissage permet d'affecter un code radio ou une touche à la prise télécommandée.

Dans le cas de l'utilisation de la prise télécommandée en mode simulation de présence (application 3), vous allez apprendre le code radio de la centrale, munissez-vous pour cela d'un moyen de commande pilotant le système d'alarme. Réaliser la séquence suivante :

• Avec une télécommande :




 La touche Prog ou **P** de la télécommande doit être au préalable programmée sur la fonction Lumière (cf. : Notice installation de la télécommande).



L'apprentissage doit se faire :

- prise télécommandée branchée sur le secteur,
- appareil à commander désactivé,
- dans les 5 minutes qui suivent le branchement.

• Ou avec un clavier :

 La touche Lumière  ou Sonnette  du clavier doit être au préalable programmée sur la fonction Lumière (cf. : notice installation du clavier).



Appuyer moins de 2 s sur la **touche de programmation** de la prise télécommandée. Le voyant de programmation s'éclaire brièvement.



Maintenir un appui sur la touche **Prog** ou **P** de la télécommande jusqu'à l'éclairage du voyant de programmation de la prise télécommandée.





La prise télécommandée confirme l'apprentissage par **un éclairage de 2 s de son voyant de programmation.**



Appuyer moins de 2 s sur la **touche de programmation** de la prise télécommandée. Le voyant de programmation s'éclaire brièvement.





2 appuis successifs sur la touche **Lumière**  ou **Sonnette**  espacés de 3 s




La prise télécommandée confirme l'apprentissage par **un éclairage de 2 s de son voyant de programmation.**

En cas d'erreur d'apprentissage, le voyant de programmation clignote rapidement. Recommencer la procédure depuis le début.

Le tableau ci-dessous met en évidence la concordance des touches entre les différents moyens de commande.

Télécommandes	Claviers
Touches Prog. ou P programmées sur la fonction Lumière	Touches  ou  programmées sur la fonction Lumière

Prenons un exemple : l'apprentissage par la touche **P** d'une télécommande L3614 à une prise télécommandée fait que la touche  d'un clavier L3721X est aussi à même de commander cette même prise.

A partir de cette étape la prise télécommandée est en mode Marche/Arrêt (programmation d'usine), vous pouvez modifier le mode de fonctionnement à l'aide du chapitre suivant.

Programmation

Programmation optionnelle des modes de fonctionnement

La programmation des modes de fonctionnement s'effectue selon ce principe :

- Choisir dans le tableau suivant :
 - le **n° de paramètre** correspondant au **mode de fonctionnement** à programmer,
 - la **valeur du paramètre** correspondant à la **caractéristique** désirée.



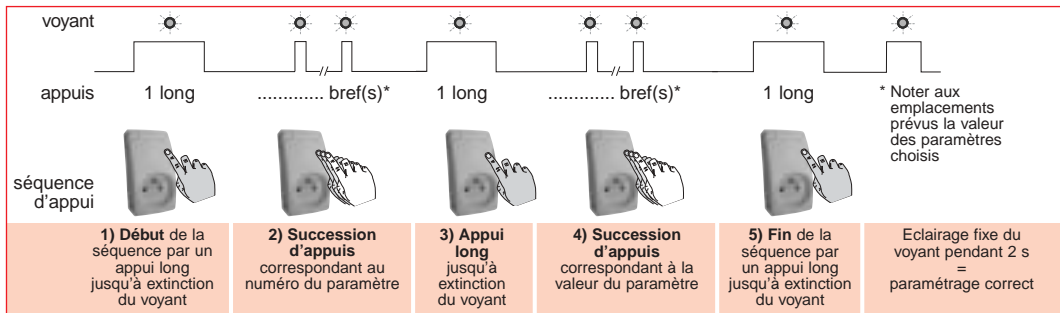
La programmation doit se faire appareil désactivé, dans les 5 minutes qui suivent le branchement. Une fois les 5 premières minutes passées, il suffit de désactiver l'appareil, débrancher et rebrancher la prise pour repasser en mode apprentissage/programmation.

Mode de fonctionnement	N° du paramètre	Valeur du paramètre	Caractéristiques
Mode Marche/Arrêt	1	1	actif *
Mode minuterie	2	1	90 s
		2	3 min
		3	5 min
		4	10 min
		5	15 min
		6	30 min
		7	60 min
Mode simulation de présence**	4	1	inactif*
		2	actif

* Programmation d'usine.

** Mode de fonctionnement cumulable avec les modes Marche/Arrêt ou Minuterie.

- Pianoter à l'aide de la touche de programmation la séquence suivante :

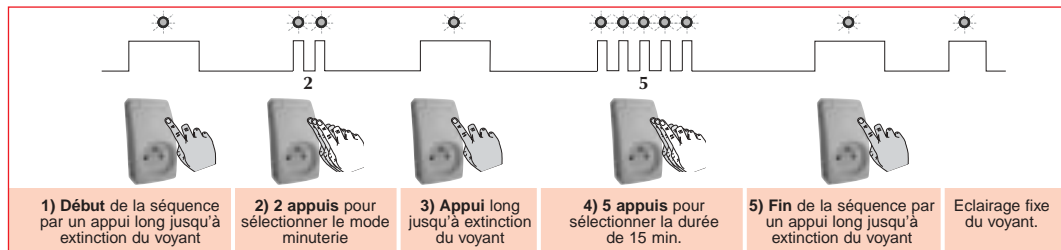


En cas d'erreur de programmation, le voyant clignote rapidement. Vous devez recommencer la procédure depuis le début.

F

• Exemple de programmation de la prise télécommandée en mode minuterie (application 2) :

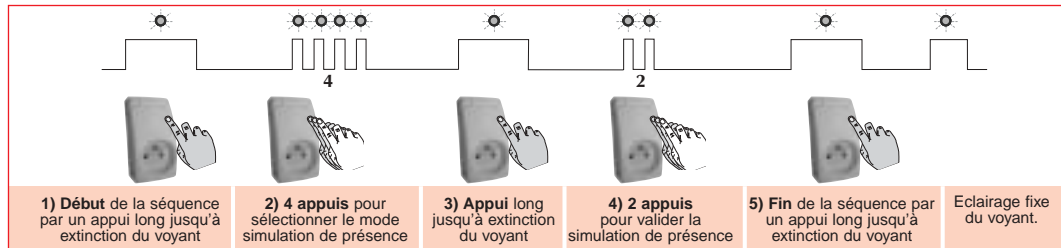
Vous désirez programmer la prise télécommandée en mode minuterie pour une durée de 15 minutes, composer :



En cas d'erreur de programmation, le voyant clignote rapidement. Vous devez recommencer la procédure depuis le début.

• Exemple de programmation de la prise télécommandée en mode simulation de présence (application 3) :

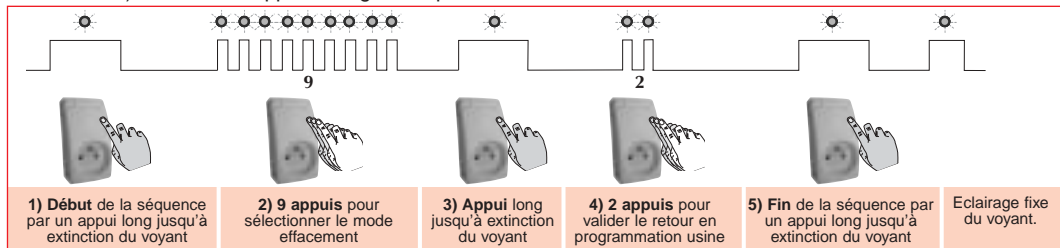
Pour valider la simulation de présence, composer :



En cas d'erreur de programmation, le voyant clignote rapidement. Vous devez recommencer la procédure depuis le début.

Retour en programmation usine

Cette procédure permet de reconfigurer la prise télécommandée en programmation usine (mode de fonctionnement Marche/Arrêt) et d'effacer l'apprentissage. Composer :



En cas d'erreur de programmation, le voyant clignote rapidement. Vous devez recommencer la procédure depuis le début.

Essais réels

Vérifier par des essais réels que le fonctionnement de la prise télécommandée correspond bien à la programmation sélectionnée.

Que faire si... ?

La prise télécommandée n'est pas alimentée	vérifier le fusible et/ou le disjoncteur de la prise d'alimentation murale.
L'appareil branché sur la prise télécommandée ne fonctionne pas	<ul style="list-style-type: none"> • vérifier que le voyant de la prise est allumé. • vérifier que l'interrupteur Marche/Arrêt de l'appareil est en position Marche. • vérifier le fonctionnement de l'appareil sur une prise standard. Pour les lampes, vérifier l'ampoule.
La prise télécommandée est hors de portée des moyens de commande ou de la centrale	rapprocher la prise télécommandée de ces éléments (tout en respectant les conditions de pose décrites au chapitre Installation).

Garantie LOGISTY et conditions d'extension

LOGISTY garantit tous ses produits 2 ANS à partir de la date de vente au premier utilisateur.

IMPORTANT : sauf exceptions, les produits commercialisés par LOGISTY peuvent bénéficier d'une extension gratuite de garantie de 3 années supplémentaires sous les conditions suivantes : Pour pouvoir bénéficier de l'extension de garantie, l'acheteur doit impérativement retourner, à peine d'irrecevabilité, dans les 10 jours de la vente, à LOGISTY, sa demande d'extension de garantie lisiblement remplie et dûment complétée (coordonnées, cachet du revendeur, date de la vente, numéro de série des produits). Seule la date d'enregistrement par LOGISTY fait foi pour apprécier le respect du délai susvisé.

Pour tout achat de produit de complément ou remplacement de produit dans le cadre du Service Après Vente, la demande d'extension de garantie correspondante au(x) produit(s) doit être renvoyée. Toute facture concernant vos produits doit être conservée, elle peut être réclamée pour l'application de la garantie.

La garantie donne droit à l'échange standard ou à la réparation au choix de LOGISTY.

La garantie ne sera due que si le produit vendu est utilisé par l'acheteur de manière normale et dans les conditions normales conformément à la notice d'emploi fournie par LOGISTY et à sa destination.

Tout produit ayant fait l'objet d'un échange devient la propriété définitive et irrévocable de LOGISTY.

Tout produit échangé sous garantie bénéficie de la durée de garantie restante du produit d'origine.

Attention : la garantie porte uniquement sur les produits commercialisés par LOGISTY, mais ne s'applique pas aux alimentations (batteries, piles et blocs lithium) et autres consommables. Certains produits ou accessoires - tels que transformateurs, câbles de liaison, téléphone portable intégré aux transmetteurs GSM, caméras vidéo, moteurs, appareils de télé-assistance... (liste non exhaustive) - peuvent ne pas bénéficier d'extension de garantie. Ces éléments font l'objet d'une information de la part de LOGISTY.

La garantie ne s'applique pas en cas de :

- non-respect des consignes d'installation ou de maintenance spécifiées par LOGISTY ou erreurs de manipulation ou de branchement en cours d'installation.
- usage anormal ou non conforme des produits aux spécifications de LOGISTY.
- intervention ou transformation de quelque nature qu'elle soit, en dehors de toute instruction donnée par LOGISTY.
- dégradation par chute ou chocs ou par immersion.
- catastrophe naturelle, phénomène atmosphérique (tels que dommages causés par la foudre, etc.) ou vandalisme, ainsi que dans tous les cas où un événement postérieur à la vente, indépendant de la volonté de LOGISTY, irrésistible et dont elle ne pouvait raisonnablement être tenue de prévoir ni la survenance ni les effets, interdirait l'exécution de ses obligations essentielles.
- utilisation d'alimentations autres que celles indiquées par LOGISTY.
- incident survenant pendant le transport.
- négligence ou défaut d'entretien de la part de l'utilisateur.
- en cas de conditions d'utilisation particulières (telles que

ambiance humide, acide ou poussiéreuse, températures élevées au delà des spécifications de fonctionnement du fabricant, émanations chimiques, etc.).

Indépendamment de la garantie consentie, LOGISTY reste tenue des défauts de conformité du produit au contrat et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du code civil.

Code de la consommation - Art. L. 211-4. - Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Code de la consommation - Art. L. 211-5. - Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1/ Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2/ Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Code de la consommation - Art. L. 211-12.- L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.



Code civil - Art. 1642. - Le vendeur n'est pas tenu des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.

Code civil - Art. 1648 alinéa 1er - L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur, "dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice".

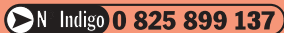
Dans le souci d'améliorer ses produits, LOGISTY se réserve le droit de les modifier sans préavis et sans préjudice de l'article L111-2 du Code de la consommation.

LOGISTY est une marque de la société ATRAL SYSTEM.
 ATRAL SYSTEM, société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros, SIREN 311 586 382 RCS GRENOBLE
 Adresse : ATRAL SYSTEM - F 38926 CROLLES CEDEX

Caractéristiques techniques

Caractéristiques techniques	Prise télécommandée 230 V  L3561F
Voyant de programmation	1 voyant rouge de programmation
Touche de programmation	1 bouton poussoir de programmation en face avant de la prise télécommandée
Puissances de sortie cumulées maximales	<ul style="list-style-type: none"> • lampe halogène 230 AC 500W • lampe halogène TBT 12 V 1500W • lampe incandescente 1500 W • ampoule basse consommation 450W • tube fluorescent 400 W
Modes de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> • marche/arrêt • minuterie • simulation de présence
Alimentation	sur prise secteur 230 V - 50 Hz (16 A) protégée et sectionnable
Température de fonctionnement	-5 °C mini / +55 °C maxi
Indice de protection	IP30 et IK04
Classe d'isolation	classe 1 
Consommation	12 VA
Installation	intérieur des locaux
Dimensions (H x L x P)	98 x 54 x 77 mm
Poids	140 g

Pour obtenir des conseils lors de la pose de la prise télécommandée ou avant tout retour de matériel, contactez l'assistance technique LOGISTY :



depuis 1 poste fixe : 0,15 € TTC/mn

Une équipe de techniciens qualifiés vous indiquera la procédure à suivre.

LOGISTY est une marque de la société ATRAL SYSTEM
Adresse : ATRAL SYSTEM - F-38926 CROLLES CEDEX
www.logisty.fr

ATRAL

CE

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Fabricant : ATRAL S.A.

Adresse : **rue du Pré-de-l'Orme - F-38926 Crolles Cedex - France**

Type de produit : **Prise télécommandée**

Marque : **Logisty**

Nous déclarons sous notre seule responsabilité que le produit auquel se réfère cette déclaration est conforme aux exigences essentielles des directives suivantes :

- Directive R&TTE : 99/5/CE
- Directive EMC : 89/336/CEE
- Directive Basse Tension : 73/23/CE

conformément aux normes européennes harmonisées suivantes :

Référence produit	L3561F
EN 300 220-3	X
EN 301 489-1	X
EN 60 950	X
EN 60 669-2	X
EN 60 730-1	X
EN 55014, 55022 & 55024	X
EN 50090-2-2	X

Ce produit peut être utilisé dans toute l'UE, l'EEA et la Suisse

Crolles, le 07/07/04

Signature :

Directeur
Développement et Marketing Produits

Document non contractuel soumis à modifications sans préavis.